vsmsll.ca

VISION sur le lac

AOÛT 2017

La mairesse remercie la ministre Christine St-Pierre.

Subventions de 6 M$ pour un nouveau complexe aquatique !

Collecte de sang de la mairesse
p. 4

Collecte des RDD et déchiquetage de documents personnels
p. 7

Fête de la famille
p. 13

Voilà!

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

J'ai eu le bonheur de participer, le 20 juillet dernier à Sainte-Adèle, à l'annonce de subventions gouvernementales pour la réalisation de différentes infrastructures récréatives et sportives dans les Laurentides. Parmi elles, on retrouve notre projet de complexe aquatique intérieur pour lequel Ottawa et Québec ont accepté de verser conjointement 6 M$. Il va sans dire que ce nouveau projet était très demandé, notamment chez les nombreuses jeunes familles, ainsi que les aînés actifs de notre territoire ! La Ville a pu compter sur l'étroite collaboration de la ministre responsable des Laurentides, Mme Christine St-Pierre, et celle de la députée fédérale, Mme Linda Lapointe. Nous leur en sommes très reconnaissants ! Au cours des prochaines semaines, nous nous pencherons sur les différentes options en ce qui concerne le secteur aquatique, les aires communes et les autres services du futur complexe.

Je souhaite avoir le plaisir de vous saluer le dimanche 13 août prochain à l'occasion de la Fête de la famille. Tous les détails de cette journée festive vous sont présentés en page 13 de cette édition de *Vision sur le lac*. Cet incontournable rendez-vous estival des enfants, des parents et des grands-parents est un moment privilégié pour célébrer notre joie de vivre à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Venez en grand nombre !

En terminant, ce sera bientôt la rentrée scolaire et j'en profite pour vous demander de redoubler de vigilance dans nos trois zones scolaires à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Soyez assurés que les policières et les policiers de la Régie intermunicipale de police du Lac des Deux-Montagnes seront particulièrement présents pour assurer la sécurité des enfants.

Sur ce, je vous souhaite une très agréable fin d'été !

La mairesse,
Me Sonia Paulus

Séances du conseil municipal

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu à 20 h les mercredis 9 août, 13 septembre et 11 octobre.

VOTRE CONSEIL

François Robillard – DISTRICT 1
f.robillard@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca

Jean-Guy Lajeunesse – DISTRICT 2
jg.lajeunesse@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Développement économique MRC de Deux-Montagnes
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité de la famille
Tricentris centre de tri

Yves Legault – DISTRICT 3
y.legault@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité des incendies
Office régional d'habitation
Pavillon de la Jeunesse
Régie d'assainissement des eaux
Régie de traitement des eaux usées

André Bessette – DISTRICT 4
a.bessette@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Responsable du suivi des projets :
- Construction de la nouvelle bibliothèque
- Complexe aquatique
- Partenariat aréna

Services communautaires

Annie-Claude Lacombe – DISTRICT 5
ac.lacombe@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité d'action et de protection de la Sablière
Comité de la famille
Pavillon de la Jeunesse
Services communautaires/loisirs

François Racine – DISTRICT 6
f.racine@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Comité consultatif d'urbanisme
Comité de circulation
Comité de la sécurité publique
Comité des finances et administration
Comité sur les mesures d'urgence et la sécurité civile
Pavillon de la Jeunesse

Me Sonia Paulus – MAIRESSE
s.paulus@ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca
Préfète de la MRC de Deux-Montagnes
Comité de sécurité publique
Comité des incendies
Comité des travaux publics
Office municipal d'habitation
Responsable du *Vision sur le lac*

SUBVENTIONS TOTALISANT 6 M$

NOUVEAU COMPLEXE AQUATIQUE À SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC!

Dans le cadre d'une annonce d'investissements régionaux le 20 juillet dernier, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé des subventions totalisant 6 M$ pour la construction d'un nouveau complexe aquatique à Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Cette aide financière provient du Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec — Volet Infrastructures provinciales-territoriales — Fonds des petites collectivités.

Cette bonne nouvelle était très attendue par la Ville qui voulait offrir, à la communauté marthelacquoise, une infrastructure de cette envergure permettant la pratique d'activités récréatives et sportives aquatiques. Il va sans dire que l'absence d'une piscine intérieure complique grandement la vie des parents qui souhaitent que leurs enfants suivent des cours de natation. En effet, ils doivent parfois se déplacer dans d'autres villes pour accéder à ce type d'activités.

«Les infrastructures sportives et communautaires contribuent à faire de nos collectivités des lieux où les familles peuvent s'amuser et où les communautés peuvent se réunir. Notre gouvernement est fier de réaliser des investissements qui améliorent la qualité de vie des gens, tout en favorisant la croissance économique et la création d'emplois bien rémunérés pour la classe moyenne», a mentionné le député de Laurentides-Labelle, M. David Graham, au nom du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Amarjeet Sohi.

La prochaine étape consistera, pour la Ville, à choisir les options d'aménagement du complexe, soit le secteur aquatique, les aires communes et les services afférents.

«Il s'agit d'une excellente nouvelle pour nos jeunes familles et nos aînés. Ce nouveau complexe aquatique s'inscrit dans la volonté de notre administration d'offrir des infrastructures récréatives et sportives qui répondent aux besoins d'une communauté ayant connu une forte croissance démographique. Je remercie Mme Christine St-Pierre, ministre responsable de la région des Laurentides, et Mme Linda Lapointe, députée de Rivière-des-Mille-Îles, de leur appui», a déclaré la mairesse, Me Sonia Paulus.

Crédit photo: Michel Chartrand

TABLE DES MATIÈRES

Votre conseil ..... p. 2
Actualités ..... p. 3
Mairie (Services aux citoyens) ..... p. 4
Environnement ..... p. 5
Travaux publics ..... p. 7
Arts et culture ..... p. 8
Loisirs et vie communautaire ..... p. 14
Sécurité ..... p. 24
Urbanisme ..... p. 25
Organismes ..... p. 26

MAINTENANT SUR LES MÉDIAS SOCIAUX

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est présente, depuis quelque temps déjà sur les médias sociaux. Nous vous invitons à nous retrouver sur Facebook et Twitter afin de rester informés de ce qui se passe dans votre ville et d'interagir avec notre communauté.

Retrouvez-nous sur Facebook:
www.facebook.com/vsmsll

Suivez-nous sur Twitter:
www.twitter.com/vsmsll

Voilà!

COLLECTE DE SANG DE LA MAIRESSE

Donnez du sang, donnez la vie.

Aidez-nous à atteindre l'objectif de 75 donneurs !

Maintenant devenue un incontournable, la collecte de sang de la mairesse aura lieu le vendredi 18 août prochain, entre 13 h 30 et 19 h 30, au Pavillon de la Jeunesse (3014, chemin d'Oka). Offrez un merveilleux cadeau à plusieurs milliers de patients d'hôpitaux à travers le Québec en faisant un don de sang. L'équipe d'Héma-Québec, composée de bénévoles dévoués et compétents, vous attend le 18 août au Pavillon de la Jeunesse ! Vous êtes de ceux ou celles qui aimeraient devenir un donneur, mais qui êtes craintifs ? Soyez rassurés, la sécurité des donneurs et des receveurs est prioritaire à Héma-Québec. C'est pourquoi elle établit des critères de qualification très stricts. Ces critères sont revus et évalués régulièrement. De plus, l'exercice ne prend qu'une heure au total. Aussi, n'hésitez pas à consulter le site Web d'Héma-Québec, qui saura répondre à tous vos questionnements : http://www.hema-quebec.qc.ca/ index.fr.html. Si vous êtes âgé de 18 ans et plus, Héma-Québec et la mairesse de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Me Sonia Paulus, vous convient à ce rendez-vous annuel qui contribue à répondre à la demande constante de produits sanguins.

MAIRIE (SERVICES AUX CITOYENS)

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invité à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le deuxième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h. Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 12 août et 9 septembre. Joignez-vous à la discussion !

Veuillez confirmer votre présence en communiquant avec l'adjointe à la direction générale au 450 472-7310, poste 144.

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Si vous souhaitez recevoir les appels automatisés de la Ville lors de situations d'urgence ou lorsque des messages importants doivent vous être transmis, **vous devez vous inscrire à notre système d'appels automatisés. (Veuillez noter qu'il s'agit d'un système indépendant de tous les autres services de la Ville.)** Il n'est jamais trop tard pour le faire ! Si vous nous transmettez vos coordonnées, vous pourrez recevoir nos messages sur votre téléphone à la maison, sur votre cellulaire ou encore sur votre boîte vocale.

Si vous souhaitez vous inscrire ou simplement vérifier que vos coordonnées sont enregistrées dans le système, nous vous invitons à écrire à info@vsmsll.ca ou à nous appeler au 450 472-7310.

Les citoyens malentendants sont invités à en faire mention dans leur courriel. Ils recevront donc un message par courriel au lieu de recevoir un appel.

NOUVELLES BOÎTES DE JEUX LIBRES

Au cours de l'été, la Ville a ajouté trois nouvelles boîtes de jeux communautaires dans les parcs, en plus de celle du parc municipal. Ces boîtes contiennent des jouets divers, accessibles à tous lors des heures d'ouverture des parcs. Les familles et les garderies sont invitées à utiliser le matériel tout à fait gratuitement, en s'assurant de le remettre à l'intérieur de la boîte une fois les jeux terminés. Vous pouvez y ajouter les jouets qui ne servent plus à la maison pour la plus grande joie des petits citoyens ! Les boîtes de jeux libres sont disponibles aux parcs des Bourrasques, des Pins, de la Fraternité, ainsi qu'au parc municipal.

Amusez-vous bien !

TAXES MUNICIPALES 2017

Troisième versement

Veuillez prendre note que le troisième versement du compte de taxes 2017 doit être acquitté au plus tard le vendredi 1er septembre. Il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Prochain versement

Mercredi 1er novembre

ENVIRONNEMENT

TRUCS ET ASTUCES POUR LE BAC BRUN

Depuis son instauration il y a près 2 ans déjà, la collecte des matières organiques a permis de détourner de l'enfouissement 3 969 tonnes de matières résiduelles, soit l'équivalent de près de 331 camions à ordures ménagères! De plus, on a noté que les citoyennes et les citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac produisent moins de déchets que l'an dernier: en mai 2016, on comptait une moyenne de 23,5 kg/citoyen comparativement à 21,3 kg/citoyen en mai dernier. Félicitations pour vos efforts considérables, et n'oubliez pas de poursuivre vos bonnes actions pour atteindre l'objectif fixé par la Ville, soit la diminution de 50% de la quantité de déchets enfouis annuellement. En juin 2017, la communauté marthelacquoise avait produit 1 811 tonnes de déchets. Appliquez le principe des 3RV afin d'atteindre (voire de demeurer collectivement sous) la limite annuelle de 3 054 tonnes de déchets: Réduction à la source, Réemploi, Recyclage et Valorisation!

DERNIÈRE CHANCE EN 2017! UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Le programme *Une naissance, deux arbres* est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Sous certaines conditions d'admissibilité, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'ils devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire.

Vous êtes invité à télécharger le formulaire d'inscription au www.vsmsll/programme-unenaissance-deux-arbres.ca et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants:

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant;
- un document prouvant que l'un des deux parents était **propriétaire et résident** sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption;

Vous devez faire parvenir une photographie en couleurs de l'enfant qui sera par la suite utilisée pour produire le certificat à l'adresse suivante: m.poirier@vsmsll.ca

La photographie doit être en format JPEG, avec des dimensions de 1 800 à 4 000 pixels et une résolution minimale de 300 ppp.

La cérémonie de remise des certificats est prévue en octobre et la distribution des arbres se fera la semaine suivant la remise.

Faites vite, la date limite pour s'inscrire au programme est le vendredi **1er septembre 2017.**

SAVIEZ-VOUS QUE?

Une caisse de bois pour les fruits (clémentines, pêches, etc.) ne va pas dans le bac de récupération.

RÉSIDUS VERTS ET FEUILLES MORTES : CONTENANTS AUTORISÉS

ATTENTION : aucun sac en plastique, même compostable, n'est ramassé !

Si vous avez des résidus verts excédentaires et que votre bac brun est plein, vous pouvez placer ces matières dans certains contenants autorisés. Il s'agit des contenants de 100 litres et moins munis de poignées extérieures, de sacs en papier ou de boîtes en carton. Il vous suffit de les déposer à côté de votre bac brun tous les lundis et ils seront ramassés. Les sacs en plastique, même compostables, ne sont pas acceptés au site de compostage. Sachez qu'une fois enfermées dans des sacs, les matières organiques produisent du méthane, un gaz nocif pour l'environnement.

QUOI FAIRE POUR ÉVITER LES DÉSAGRÉMENTS ?

Pour éliminer les odeurs, on peut répandre du bicarbonate de soude sur le contenu du bac ou encore alterner les couches de déchets alimentaires avec des couches de papier journal ou d'autres matières sèches, comme des feuilles mortes. Si des asticots se développent, saupoudrez de sel ou vaporisez du vinaigre. Un truc pour éviter le développement d'asticots : congelez vos restes de viandes et déposez-les la veille dans votre bac brun.

EN AOÛT, ON ARRACHE L'HERBE À POUX !

Contrairement à l'herbe à puce, l'herbe à poux peut être touchée sans risque. Toutefois, son pollen provoque une réaction allergique appelée communément rhume des foins qui atteint des milliers de personnes durant la période estivale. Si vous trouvez cette plante sur votre terrain, il est de votre responsabilité de l'arracher ou de la tondre à la mi-juillet et à la mi-août. Étant une plante vivace, l'action devra être répétée chaque année. Pour éviter qu'elle ne repousse, vous pouvez épandre du compost ou de la terre dans les zones où elles poussent et semer du gazon ou tout autre couvre-sol. Source de l'image : Gouvernement du Québec

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches.

Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $ selon les fonds disponibles.

Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année civile s'applique. Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.

COLLECTE DES RDD ET DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS PERSONNELS

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac invite ses citoyens à se départir gratuitement de leurs résidus domestiques dangereux (RDD) à l'occasion d'une collecte qui aura lieu le samedi 21 octobre prochain au garage municipal, de 8 h à 16 h. L'entreprise choisie recueillera les bonbonnes de propane vides, les contenants de peinture, les pesticides, les produits d'entretien de piscine, les huiles usées, la peinture, les piles, les batteries, les ampoules et autres résidus dont on ne peut disposer par les autres collectes. Il est important de noter que les produits de nature agricole, commerciale et industrielle ainsi que les pièces d'ordinateurs ne seront pas acceptés. De plus, sachez qu'il est possible de retourner les médicaments périmés à la pharmacie. Par ailleurs, lors de la collecte des RDD, les citoyens pourront profiter d'un service gratuit de déchiquetage de documents personnels. L'entreprise chargée de cette opération assure la confidentialité et une fois déchiquetés, il sera impossible de reconstituer ou de recoller les documents. Une preuve de résidence sera exigée aux Marthelacquois qui se présenteront au garage municipal. Pour plus de renseignements, composez le 450 472-7310, poste 111.

COLLECTE DES GROS REBUTS

Les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se départir des gros rebuts tels que petits meubles, matelas et autres menus objets en les déposant en bordure de leur propriété la veille ou avant 7 h le jour de la collecte des gros rebuts. Cette collecte est effectuée le deuxième jeudi de chaque mois. Nous vous rappelons que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction, les sacs en plastique ne sont pas ramassés lors de ces collectes.

DÉPÔT DES MATÉRIAUX SECS

Les résidents peuvent se débarrasser de leurs déchets de construction et de rénovation en allant les porter au garage municipal situé au 2960, boulevard des Promenades, moyennant des frais selon le volume (exemple : 30 $ pour l'équivalent d'une remorque de 4 pieds x 8 pieds, soit de 15 pieds cubes à 100 pieds cubes) ; ces frais sont sujets à changement. Une preuve de résidence est exigée sur place. Veuillez noter que le bardeau d'asphalte, le béton, l'asphalte, les amas de terre, la tourbe et les produits toxiques sont refusés. Ce service n'est pas offert aux entrepreneurs et les remorques commerciales ne sont pas acceptées.

RÉCUPÉRATION

La Ville offre aux citoyens la possibilité de déposer leurs téléphones cellulaires usagés ainsi que leurs cartouches d'encre vides dans des contenants identifiés à l'organisme MIRA au garage municipal. Des récupérateurs à piles utilisées sont aussi accessibles dans les édifices municipaux. Au dépôt de matériaux secs, sans frais, mais avec une preuve de résidence, les Marthelacquois peuvent se départir de leurs pneus sans jantes, gallons de peinture, huiles usées (à l'exception du mazout) et gros cartons. Ces matières sont maintenant toutes recyclables.

ÉCLAIRAGE DE RUE

Si vous constatez la défectuosité d'un lampadaire, appelez au 450 472-7310, poste 111, ou envoyez un courriel à info@vsmsll.ca en précisant le type de défectuosité (une lumière brûlée, clignotante, intermittente ou autre) et l'emplacement de ce lampadaire (face à quelle adresse s.v.p.).

PERMIS POUR ENTREPRENEUR EN DÉNEIGEMENT SAISON 2017-2018

En vertu du règlement 631, chaque entrepreneur en déneigement d'entrées privées doit obtenir un permis délivré par la Ville avant d'entamer sa saison d'activités. À cet effet, l'entrepreneur doit se présenter au garage municipal pour déposer sa demande. Le coût du permis pour la première année est de 100 $; le renouvellement (deux années consécutives) est fixé à 50 $. Nous suggérons donc à la population d'exiger que l'entrepreneur possède un permis d'exploitation valide avant de signer le contrat.

ARTS ET CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

CLUB DE LECTURE

Le club de lecture pour les adultes reprend ses activités pour la session d'automne, qui se tiendra du 12 septembre au 14 décembre. Les rencontres ont lieu les mardis de 10 h à 11 h 30 et les jeudis de 20 h à 21 h 30 à la bibliothèque. Une employée de la bibliothèque anime cette activité, pendant laquelle les participants partagent leurs coups de cœur littéraires autour d'un café. Vous pouvez vous joindre au club de lecture en tout temps, en vous inscrivant à la bibliothèque, au 450 472-7310, poste 101. Coût de l'activité : gratuit pour les citoyens, 10 $ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

HEURE DU CONTE EN PLEIN AIR

L'heure du conte en plein air est offerte une fois par mois durant l'été pour les enfants de 3 à 8 ans ! La lecture d'histoires captivantes sera suivie de l'exploration d'un Croque-Livres. L'activité a lieu à 18 h 30, au parc indiqué ci-dessous. En cas de pluie, l'activité se déroulera à l'intérieur du Pavillon de la Jeunesse. Un parent ou autre adulte doit accompagner l'enfant durant l'activité.

Les inscriptions se font en ligne, sur le site Web de la Ville : www.vsmsll.ca. Information : 450 472-7310, poste 101. Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-citoyens. La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.

Prochaine activité :

Mardi 22 août : « La musique ! »

Parc des Lucioles, 320, rue de la Sève

PRENDRE NOTE QUE...

Les dons de livres ne sont pas acceptés à la bibliothèque municipale. Par contre, vous êtes invités à laisser vos livres pour enfants dans les trois Croques-Livres sur le territoire.

BRICOLAGE D'HALLOWEEN : TROUILLE ET CITROUILLES !

Pour les 5 à 12 ans

Dimanche 22 octobre de 10 h à 11 h 30 au Pavillon de la Jeunesse

Les Zombies envahissent la bibliothèque et nous inspirent dans la création de notre propre sympathique Zombie d'Halloween !

Inscription en ligne : www.vsmsll.ca.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

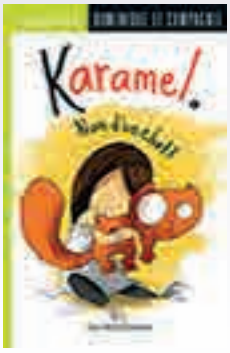

NOUVEAUTÉ JEUNESSE

Titre : *Karamel : Nom d'un chat*
Auteur : Lou Beauchesne
Éditeur : Dominique et compagnie

Les aventures d'un chat roux qui rêve de devenir une vedette de cinéma. Dans ce tome, Karamel raconte comment il en est venu à habiter avec la famille Paradis. C'est l'oncle de Lili-Mauve qui lui a offert le chat lors de son neuvième anniversaire. D'abord, les parents de cette dernière étaient peu enjoués à l'idée d'avoir un animal, mais ils ont finalement accepté, au grand plaisir de la fillette. Karamel est bien heureux de sa nouvelle famille, mais il trouve que son nom, qui fait clairement référence à la couleur de son poil, est beaucoup trop banal pour un chat avec une personnalité si forte. En plus, Lili-Mauve a déjà eu et aimé un autre chat nommé Caramel !

NOUVEAUTÉ ADULTE

Titre : *Tous les deux*
Auteur : Nicolas Sparks
Éditeur : Michel Lafon

À trente-deux ans, Russel Green a une vie de rêve : une carrière brillante dans la publicité, une maison sublime à Charlotte en Caroline du Nord, une adorable petite fille de six ans et surtout une femme exceptionnelle, Vivianne, qui est le centre de son monde. Mais cette merveilleuse façade se craquèle le jour où Vivianne part soudainement et qu'il perd son travail. Désarmé, Russel doit apprendre à composer avec sa nouvelle existence et à élever seul sa fille, devenant pour elle tour à tour chauffeur, cuisinier, infirmier, compagnon de jeu... Submergé de chagrin, il se jette dans ce combat quotidien. L'amour inconditionnel qui le lie à sa fille lui redonnera-t-il goût à la vie ?

HEURE DU CONTE ET BRICOLAGE

Pour les 3 à 8 ans

Au centre communautaire

Lors de cette activité, les enfants ont la chance d'entendre de très belles histoires et de réaliser un bricolage relié à la thématique.

Mardi 19 septembre, 18 h 45 :
Les vergers et les pommes
Mardi 24 octobre, 18 h 45 :
Halloween
Mardi 21 novembre, 18 h 45 :
Les animaux de la ferme

Inscription en ligne :
www.vsmsll.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Carte du citoyen ou du non-résident obligatoire.

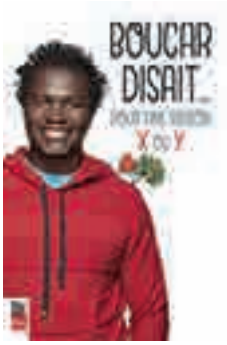

NOUVEAUTÉ NUMÉRIQUE

Titre : *Boucar disait... pour une raison X ou Y*
Auteur : Boucar Diouf
Éditeur : La Presse

«Si vous ne pouvez pas lire ce livre avant votre premier baiser, ce n'est pas grave. Il vous sera aussi bien utile avant de tomber amoureux, de former un couple, de vous marier, de fonder une famille, d'élever vos enfants et même de devenir grands-parents. Ce livre est une exploration humoristique et scientifique sur la reproduction humaine depuis le coup de foudre jusqu'à ce que les enfants nés du couple quittent la maison familiale et se reproduisent à leur tour. Comprendre pour mieux célébrer l'amour, l'attachement, la vie de couple, mais aussi pour lutter contre les discriminations et les violences sexuelles, tel est le sens de ma démarche, ce qui me tient à coeur.» Boucar Diouf

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le club de lecture des Aventuriers du livre a fait un retour très apprécié cet été, et plus d'une centaine de jeunes abonnés de la bibliothèque municipale y sont inscrits. Sous le thème «Voyage dans le temps», les jeunes de 6 à 14 ans peuvent apprécier des lectures passionnantes et diversifiées. L'adhésion au club est gratuite, et de nombreux prix ont déjà été tirés parmi les jeunes lecteurs, à leur grand plaisir! Tous les jeunes inscrits au club sont invités à assister au spectacle de clôture Alfred lit l'avenir, présenté par le Théâtre Petit-Bus. «De l'évolution des robots à l'exploration de l'univers, en passant par les premiers extraterrestres à se poser sur notre planète, Alfred Littéraire vous fera découvrir les visions futuristes les plus saisissantes!» Cette animation aura lieu le lundi 14 août à 18 h 30, au Pavillon de la Jeunesse. Inscription obligatoire à la bibliothèque municipale, sur place, ou par téléphone au 450 472-7310, poste 101.

Félicitations à tous nos jeunes lecteurs!

BÉBÉLITOUT

Éveil à la lecture pour les 12 à 36 mois!

Cette activité présentée par le Carrefour périnaissance et familial permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires qui leur sont racontées. Des jeux et des bricolages s'ajoutent à l'activité, toujours selon un thème amusant (saisons, fêtes, etc.).

Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Prochaines animations :

Jeudi 10 août, à 10 h
Jeudi 12 octobre, à 10 h

À la bibliothèque municipale, au 3003, chemin d'Oka, local 103.

Inscription en ligne au www.vsmsll.ca

Gratuit pour les citoyens, 5$ pour les non-résidents. Votre enfant doit détenir une carte de citoyen ou de non-résident.

ATELIERS D'ÉVEIL AUX LIVRES ET À LA MUSIQUE

Pour les 6 à 18 mois

Les ateliers éveillent les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de livres en carton ou en tissu, de marionnettes et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont reliés à l'univers qu'ils connaissent : manger, dormir, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc. L'animatrice de cet atelier parent-enfant est formée en animation pour tout-petits.

Prochaines séances :

Les samedis 16 septembre à 9 h 15 et **11 novembre,** à la bibliothèque, pour les 6 à 18 mois.

Inscription en ligne au www.vsmsll.ca

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit posséder une carte de citoyen ou du non-résident valide.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES !

L'activité *Cinéma sous les étoiles,* qui se déroule les vendredis soirs dans le stationnement du bloc sportif de l'école secondaire Liberté-Jeunesse (2919, boulevard des Promenades), tire à sa fin. En effet, il ne reste que trois films à l'affiche : le 11 août à 20 h 45 : *Les Trolls ;* le 18 août à 20 h 30 : *Les Power Rangers* (spécial ados !) et le 25 août à 20 h 30 : *Les Cigognes.* Nous vous invitons à apporter votre chaise ou votre couverture pour assister à ces projections en plein air. Un sac de maïs soufflé sera remis aux 75 premiers arrivés ! Notez qu'en cas de pluie, l'activité aura lieu à l'intérieur du Pavillon de la Jeunesse (3014, chemin d'Oka). Bon cinéma !

SPECTACLES D'ÉTÉ

Merci à tous les citoyens et citoyennes qui ont participé aux deux premiers spectacles d'été. Ne manquez pas le troisième et dernier spectacle de la saison :

Jeudi 10 août, 19 h 30 : Révolution 60
Parc municipal, 3100, rue Laurin

Vivre une soirée avec Révolution 60, c'est plonger dans une ambiance joyeuse et ensoleillée. Le répertoire compte des chansons des Beach Boys, les ambassadeurs par excellence de cette musique éternellement jeune et insouciante, et de nombreuses autres pièces toutes plus festives les unes que les autres ! Vitaminé à souhait, ce spectacle est un concentré de bonheur !

HORAIRE

Notez que la bibliothèque sera fermée les lundis 4 septembre, jour de la fête du Travail, et 9 octobre, jour de l'Action de grâces. Lorsque la bibliothèque est fermée, et pour éviter les frais de retard, la chute à livres est disponible pour recevoir vos documents. Vous pouvez également renouveler vos prêts en ligne s'il n'y a aucun solde à votre dossier et si les documents ne sont pas réservés par un autre abonné.

Jusqu'au 1er septembre inclusivement :
Lundi, mardi et jeudi, de 12 h à 20 h ;
Mercredi et vendredi, de 10 h à 20 h ;
Samedi, de 10 h à 16 h ;
Dimanche, fermé.

À compter du 2 septembre :
Lundi, mardi et jeudi, de 14 h à 20 h ;
Mercredi et vendredi, de 10 h à 20 h ;
Samedi, 10 h à 16 h ;
Dimanche, de 13 h à 16 h.

Renseignements :
450 472-7310, poste 101

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Dans le cadre des Journées de la culture, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac vous propose une programmation diversifiée, qui plaira aux Marthelacquois et aux Marthelacquoises quel que soit leur âge ou leur goût. Il s'agit de la 21e édition des Journées de la culture au Québec, qui se déroule sous la thématique du Patrimoine culturel.

Les activités, qui se dérouleront au Pavillon de la Jeunesse le dimanche 1er octobre, sont gratuites.

11 h à 16 h : Salon des exposants – Expositions présentées par des peintres, des photographes, des auteurs et des artisans.

14 h : Sainte-Marthe-sur-le-Lac en spectacle. Assistez à ce grand spectacle réunissant des chanteurs, des danseurs, des musiciens et des humoristes marthelacquois.

Surveillez le site Web de la Ville pour connaître toute la programmation d'activités !

ARTISTES RECHERCHÉS !

Sainte-Marthe-sur-le-Lac en spectacle

Les citoyens, enfants (8 ans et plus), adolescents et adultes, sont invités à participer au spectacle artistique qui aura lieu lors des Journées de la culture, le dimanche 1er octobre, à 14 h, sur la scène du Pavillon de la Jeunesse. Musique, chant, danse, humour, cirque, magie : toutes les disciplines artistiques sont acceptées. Les artistes ayant déjà participé à ce spectacle lors des années précédentes n'ont pas à se présenter à l'audition. Ils doivent tout de même communiquer avec nous pour réserver leur place et pour nous informer du contenu de leur numéro. Les artistes qui participent à ce spectacle pour la première fois devront présenter leur numéro à l'audition qui se tiendra le mercredi 30 août à 18 h, au centre communautaire.

Pour vous inscrire : v.pepin@vsmsll.ca ou au 450 472-7310, poste 175.

Salon des exposants

Les artistes en arts visuels, les artisans et les auteurs marthelacquois sont invités à exposer leurs œuvres. Il s'agit d'une belle occasion de réseautage entre artistes et d'une opportunité de vous faire connaître auprès de la population. La location de table est gratuite et réservée aux citoyens de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Maximum d'une table par exposant, et les places sont limitées. Pour réserver une table d'exposition : k.vachon@vsmsll.ca ou 450 472-7310, poste 102.

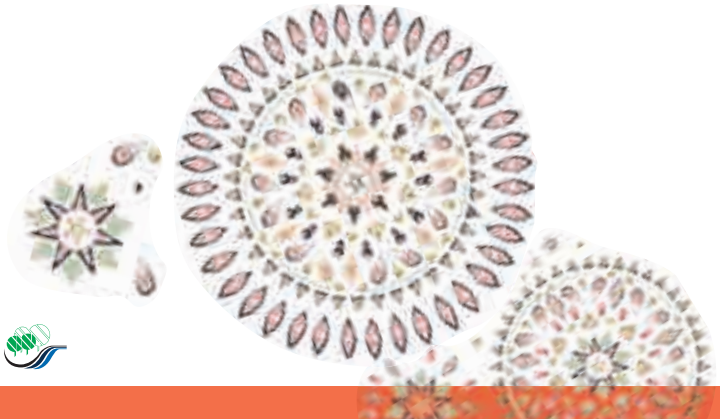

LA Fête de la famille
DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Dimanche 13 août, dès 10 h
Au parc municipal (3100, rue Laurin)

Sous le chapiteau
ANNIE BROCOLI | 13 h à 14 h

À NE PAS MANQUER

Animation et distribution de cadeaux
Tattouage au *airbrush*

metro PLUS
DÎNER COMMUNAUTAIRE
Maïs offert par Metro Plus Lemay

Participez au virage vert ! Procurez-vous l'Ecocup au coût de 2 $!

Jean Coutu · TIGRE GÉANT · metro PLUS · cardio plein air

TOUR D'ESCALADE • JEUX GONFLABLES • ANIMATION • PETIT TRAIN • BALLONS • MAQUILLAGE • PETITS BATEAUX • MANÈGE TASSES DE THÉ • ESPACE TIGRE GÉANT • KIOSQUE DE RESTAURATION ($)

Interdits sur le site : alcool, cigarettes, vapoteuses, animaux (même en laisse), vélos, contenants en verre. Coupons en vente à la billetterie (argent comptant seulement, non remboursable). Horaire détaillé et informations en cas de pluie :

www.vsmsll.ca

PROGRAMMATION LOISIRS AUTOMNE 2017

PÉRIODE D'INSCRIPTION :
21 août au 5 septembre

INSCRIPTION DES RÉSIDENTS

La carte du citoyen valide est obligatoire au moment de l'inscription. La carte est gratuite pour les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Le remplacement d'une carte coûte 5 $. Vous pouvez vous la procurer à la réception du bureau administratif du Service des loisirs et de la vie communautaire ou à la bibliothèque municipale. Pour obtenir ou renouveler une carte adulte, une preuve de résidence avec photo (permis de conduire ou autre) est obligatoire. Pour celle des enfants, trois documents sont exigés : le certificat ou copie d'acte de naissance, la carte d'assurance maladie, ainsi que la preuve de résidence avec photo du parent. Les modalités relatives à la carte du citoyen peuvent être consultées en ligne au www.ville.sainte-marthe-sur-le-lac.qc.ca/carte-du-citoyen.

INSCRIPTION EN LIGNE

L'inscription en ligne est la méthode priorisée et débutera le lundi 21 août, à 8 h 30. L'inscription se termine le 5 septembre à 16 h 30. Rendez-vous à l'adresse www.vsmsll.ca pour vous inscrire. Ayez en main la carte du citoyen valide de la personne à inscrire ainsi qu'une carte de crédit. Les citoyens n'ayant pas accès à Internet à la maison peuvent se rendre à la bibliothèque municipale où trois postes informatiques dotés d'une connexion Wi-Fi sont disponibles. Si vous ne possédez pas de carte de crédit, procurez-vous une carte prépayée que vous trouverez dans plusieurs magasins, supermarchés et pharmacies.

INSCRIPTION EN PERSONNE

L'inscription en personne se fait au bureau administratif du Service des loisirs et de la vie communautaire du lundi 21 août, à 8 h 30, au 5 septembre à 16 h 30. Horaire d'ouverture : du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h. Il est possible de payer par chèque, argent comptant, cartes de crédit ou carte de débit. Les tarifs indiqués incluent les taxes pour les 15 ans et plus. Les frais exigés en plus (matériel ou frais d'affiliation) sont payables lors du premier cours au responsable de l'activité. Les inscriptions sont traitées sur la base du premier arrivé, premier servi. Le Service des loisirs et de la vie communautaire communiquera avec les participants seulement en cas de problème.

INSCRIPTION TARDIVE

À compter du 6 septembre, des frais de 15$ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Aucune nouvelle inscription ne sera acceptée une semaine avant le premier cours.

ANNULATION D'ACTIVITÉS PAR LA VILLE

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant. Les personnes inscrites seront avisées, et les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

INSCRIPTION DES NON-RÉSIDENTS

La carte de non-résident valide est obligatoire au moment de l'inscription. Les non-résidents doivent se procurer la carte de non-résident au coût annuel de 25$ par personne. Des frais de 15$ par activité s'ajoutent au tarif indiqué, conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Le remplacement d'une carte de non-résident perdue coûte 5$. On peut se procurer la carte de non-résident au bureau administratif du Service des loisirs et de la vie communautaire ou à la bibliothèque municipale durant les heures d'ouverture. Notez que les non-résidents pourront seulement s'inscrire à compter du 28 août.

TARIFICATION FAMILIALE

Lors de l'inscription de plusieurs membres d'une même famille résidant à la même adresse, une tarification à rabais s'applique pour tous les citoyens. Cette tarification familiale est uniquement offerte aux familles marthelacquoises.

ANNULATION ET TRANSFERT D'ACTIVITÉS

Toute demande d'annulation ou de transfert d'activités doit être acheminée par écrit et sera traitée conformément au règlement relatif à la tarification des biens et services en vigueur. Aucun remboursement ou transfert après le début du premier cours, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Lieux des cours et des activités

- Chalet municipal (3100, rue Laurin)
- École des Lucioles (320, rue de Sève)
- École Liberté-Jeunesse (2919, boul. des Promenades)
- École des Grands-Vents (3180, rue Laurin)
- École Horizon-du-Lac (3102, rue de l'Église)
- Parc Félix-Leclerc (2965, chemin d'Oka)
- Pavillon de la Jeunesse (3014, chemin d'Oka)

RELÂCHE

Toutes les activités feront relâche le 9 octobre et le 31 octobre en soirée.

RENSEIGNEMENTS

Service des loisirs et de la vie communautaire

Service des arts et de la culture

99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Québec) J0N 1P0

450 472-7310, poste 145

www.vsmsll.ca

ACTIVITÉS JEUNESSE

Parent-enfant, préscolaire, enfant et adolescent

ABC DU SPORT

Gymnase des Grands-Vents
10 semaines, 150 $
24 septembre au 26 novembre

L'ABC du sport dès 16 mois ! En pratiquant cette activité, les tout-petits développeront leur motricité et leur confiance en soi tout en apprenant les bases de huit sports. Une activité tout en plaisir où le parent fait équipe avec son enfant, sous la supervision d'un entraîneur certifié selon un programme structuré qui a plus de 19 ans d'expérience à l'échelle mondiale. L'équipement est fourni. Pour plus d'information, visitez le www.sportballrivenord.ca.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles.

16-26 mois, parent-enfant : dimanche, 9 h à 9 h 45

2-3 ans, parent-enfant : dimanche, 9 h 45 à 10 h 30

2-3 ans, parent-enfant : dimanche, 10 h 30 à 11 h 15

4-6 ans : dimanche, 11 h 15 à 12 h 15

GARDIENS AVERTIS

Pavillon de la jeunesse
1 journée, 45 $

Ce cours, offert par la Croix-Rouge canadienne, présente les notions importantes en matière de soins à l'enfant et les mesures de sécurité essentielles au gardiennage. Une attestation sera remise à chaque participant.

Matériel requis : crayon, surligneurs et dîner froid

11 à 14 ans : samedi, 11 novembre, 8 h 30 à 16 h 30

ATELIERS PRÉSCOLAIRES

Chalet municipal
12 semaines, 140 $ 1 avant-midi, 265 $ 2 avant-midis et 335 $ 3 avant-midis *
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche 9 octobre**

Situé au cœur d'un grand parc, le chalet municipal est spécialement aménagé pour les ateliers préscolaires. Une vraie petite école ! Les petits seront amenés à développer les habiletés nécessaires pour les préparer à la maternelle. Une animatrice préscolaire avec plus de 20 ans d'expérience saura susciter l'intérêt de vos enfants en leur présentant différents ateliers structurés, afin de développer leur langage, leur sociabilité et leur motricité. Prémath, prélecture, pré-écriture, anglais, activités extérieures méditation et yoga sont quelques exemples d'activités stimulantes à découvrir.

Matériel requis : un tablier, crayons-feutres, un gros bâton de colle, un album de coupures (scrapbook) et un napperon.

3-5 ans : lundi et/ou mercredi et/ou vendredi, 9 h à 11 h 30

* activité donnant droit au crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants (relevé 24)

ATELIER DE SOCCER RÉCRÉATIF

Gymnase des Grands-Vents
12 semaines, 100 $
16 septembre au 2 décembre

Les jeunes dégourdis qui désirent participer à des ateliers de soccer récréatif seront comblés. Initiation aux techniques de base, exercices amusants, terminologie de base et minis matchs. Les enfants développeront leur esprit d'équipe et leur motricité.

Matériel requis : tenue sportive, protège-tibias et espadrilles.

4 ans parent-enfant :
samedi, 9 h à 9 h 55

5-6 ans mixte 1 :
samedi, 10 h à 10 h 55

7-9 ans mixte 1 :
samedi, 11 h à 11 h 55

5-8 ans mixte 2 * :
samedi, 12 h 30 à 13 h 25

5-8 ans filles :
samedi, 13 h 30 à 14 h 25

10-15 ans multi niveau - mixte :
samedi, 14 h 30 à 15 h 30

*** Exigences :** Avoir suivi au moins 2 sessions de soccer et connaître les règlements de base du soccer. Une évaluation sera possible.

BADMINTON FAMILIAL

Gymnase des Grands-Vents
12 semaines, 50 $ par personne
19 septembre au 5 décembre
*** Relâche le 31 octobre**

Venez jouer au badminton en famille de manière libre et récréative pour vous amuser, améliorer votre condition physique et profiter d'un beau moment avec votre enfant. Chaque jeune doit être accompagné d'un adulte. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase. Nous comptons sur le respect entre participants afin d'assurer une rotation constante des terrains. Le parent doit également s'inscrire.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, raquette, volants

Jeune (moins de 18 ans) et adulte (plus de 18 ans) :
mardi, 18 h 30 à 20 h

CIRQUE

Gymnase Liberté-Jeunesse
12 semaines, 140 $ (4-6 ans), 170 $ (7-12 ans et intermédiaire)
23 septembre au 9 décembre

Venez expérimenter les arts du cirque, tels que l'acrobatie, la jonglerie, le trapèze, le tissu aérien, le cerceau aérien, le diabolo, le mains à mains, les pyramides, les physitubes, le rola-bola, le monocycle, les échasses, les échasses rebondissantes et l'art clownesque.

Matériel requis : Tenue sportive, espadrilles et casque de vélo

4-6 ans : samedi 9 h à 10 h

7-12 ans – débutant :
samedi, 10 h à 11 h 30

8-16 ans – intermédiaire ** :
samedi, 11 h 30 à 13 h

**** Exigence :** 4 sessions de cirque ou de gymnastique. Évaluation possible.

NOUVEAU !

COMÉDIE MUSICALE

École des Lucioles
12 semaines, 60 $
23 septembre au 9 décembre

Une nouveauté ! Amener vos jeunes à apprendre des danses en s'amusant tout en interprétant des danses qui bougent telles que Grease, Annie, Cats, Chicago, etc. Ils développeront leur capacité d'intégrer des émotions tout en découvrant des chorégraphies sur les plus grands classiques ! Bienvenue aux garçons !

Matériel requis : tenue sportive

6-10 ans :
samedi, 11 h 10 à 12 h 10

DANSE CONTEMPORAINE

École des Lucioles
12 semaines, 60 $
19 septembre au 12 décembre
*** Relâche le 31 octobre**

La danse contemporaine est l'art de raconter une histoire avec son corps. Elle peut emprunter divers styles, car la danse est plurielle. Elle communique un message, fait vivre des émotions. Elle permet de partager ses sentiments et ses messages tout en restant muet ! Bienvenue aux garçons !

Matériel requis : tenue sportive

8-12 ans : mardi, 19 h 10 à 20 h 10

HIP-HOP

École des Lucioles
12 semaines, 60 $
20 septembre au 6 décembre

Une combinaison de plusieurs styles de danses urbaines qui permet aux jeunes de s'épanouir sans barrières puisqu'ils seront initiés à différentes techniques toutes aussi enrichissantes les unes que les autres. Chorégraphies uniques.

Matériel requis : tenue sportive et espadrilles. Aucun jeans ou vêtement trop ample.

5-7 ans : mercredi, 18 h 10 à 19 h 10

8-13 ans : mercredi, 19 h 15 à 20 h 15

INITATION À LA DANSE

École des Lucioles
12 semaines, 60 $
16 septembre au 12 décembre
*** Relâche 31 octobre**

Vos tout-petits apprendront à socialiser tout en s'amusant grâce à la danse ! Ils découvriront celle-ci à travers des jeux et des exercices, en plus de suivre des consignes, partager et s'entraider.

Bienvenue aux garçons.

Matériel requis : tenue sportive

3-4 ans : samedi, 9 h à 9 h 55

3-4 ans : samedi, 10 h 05 à 11 h

4-5 ans : samedi, 12 h 45 à 13 h 40

3-4 ans : mardi, 18 h 10 à 19 h 05

KATAG

École des Grands-Vents
12 semaines, 90 $
22 septembre au 8 décembre

Grand jeu de « TAG » où deux équipes s'affrontent à l'aide d'épées en mousse. Pour marquer un point, il faut mettre hors-jeu tous les joueurs de l'autre équipe en les touchant avec son épée mousse. À ce système de base s'ajoutent personnages, variantes et scénarios qui permettent de faire évoluer les parties.

Matériel requis : tenue sportive

7-12 ans : vendredi, 18 h 15 à 19 h 30

PEINTURE POUR ENFANTS

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 85 $
20 septembre au 6 décembre

Dans le cadre de cette activité, les jeunes apprendront les techniques de base de la peinture acrylique. La professeure, passionnée, saura transmettre son savoir par des projets fascinants. Pour une journée haute en couleur.

Matériel requis : tablier, peinture acrylique (bleu, rouge, jaune, vert, violet, orange), pinceaux

7 à 11 ans : mercredi, 18 h à 19 h

NOUVEAU !

YOGA-CONTE PARENT-ENFANT

École Horizon-du-Lac
12 semaines, 80 $
23 septembre au 9 décembre

À partir d'un conte pour enfants, la professeure amène les duos parent-enfant à vivre une séance de yoga. La séance commence par le conte et son origine et se poursuit avec une petite méditation. Le tout se passe dans une ambiance ludique.

Matériels requis : tenue sportive, tapis de yoga

Parent-enfant 3-5 ans :
samedi, 9 h à 10 h

Parent-enfant 6-8 ans :
samedi, 10 h à 11 h

ZUMBA KIDS

Gymnase des Grands-Vents
12 semaines, 70 $
18 septembre au 11 décembre
Relâche le 9 octobre

Même ambiance folle et énergique qu'un cours de Zumba® régulier, mais adapté pour apprendre à vos tout-petits que bouger est amusant ! Ils se déplaceront sur des rythmes qu'ils aiment et en découvriront de nouveaux tout en améliorant leur coordination et leur capacité d'attention. Le Zumba® Kids stimulera leur métabolisme, développera leur confiance en eux et leur permettra de travailler en équipe.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, bouteille d'eau

5-10 ans : lundi, 18 h 05 à 18 h 50

ACTIVITÉS ADULTES
Jeunes adultes, adultes et aînés

BADMINTON LIBRE

Gymnase Liberté-Jeunesse
12 semaines, 50 $
19 septembre au 12 décembre
*** Relâche le 31 octobre**

Pratique du badminton de façon libre et récréative pour s'amuser et profiter d'une dynamique de groupe stimulante. Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase. Nous comptons sur le respect entre participants afin d'assurer une rotation constante des terrains.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, raquette, volants

15 ans et plus : mardi, 20 h à 22 h

BELLYFIT

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 95 $
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche le 9 octobre**

Programme d'entraînement holistique pour femmes combinant le cardio, la danse et le yoga. Les mouvements simples et efficaces sont inspirés des danses orientales, indiennes et africaines. La partie posturale et de relaxation s'inspire du Pilates et du yoga.

Matériel requis : tapis yoga et tenue sportive

16 ans et plus : lundi, 11 h 10 à 12 h 10

CLUB DE MARCHE

Parc Félix-Leclerc (lieu de rencontre)
10 semaines, 65 $
19 septembre au 21 novembre

Venez améliorer votre forme physique tout en socialisant. Différents parcours de marche vous seront proposés chaque semaine.

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

16 ans et plus : mardi, 10 h 30 à 11 h 30

MISE EN FORME 50+

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
20 septembre au 6 décembre 2017

Toujours dans le respect du rythme des participants, cette activité propose des exercices diversifiés stimulant tous les groupes musculaires, en plus de développer les capacités cardiovasculaires.

Matériel requis : tenue sportive

50 ans et plus :
mercredi, 15 h 30 à 16 h 30

PHOTOGRAPHIE - DÉBUTANT

Pavillon de la Jeunesse
10 semaines, 75 $
20 septembre au 22 novembre

Dans le cadre de ces cours, les participants apprendront des notions de base en photographie : manipulation de l'appareil, composition des images, contrôle de la mise au point et de l'exposition. Le développement du potentiel artistique sera aussi abordé, en plus d'une séance spéciale de type studio photo lors du dernier cours afin de faire une synthèse des connaissances et des compétences acquises.

Matériel requis : un appareil photo numérique et le guide d'utilisation de l'appareil

16 ans et plus : mercredi, 19 h 30 à 21 h 30

RYTHMO-DANSE MAMAN-BÉBÉ

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 80 $
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche 9 octobre**

Cours inspiré de la Zumba® qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies teintés des danses latines. Cette activité permet aux nouvelles mamans de retrouver leur énergie, de diminuer la fatigue en plus de perdre quelques livres. Grâce à des chorégraphies simples sur des musiques latines et populaires, les participantes pourront s'entraîner dans le plaisir avec bébé en portage !

Matériel requis : porte-bébé ergonomique et tenue sportive

16 ans et plus avec bébé :
lundi, 9 h à 10 h

BALADI

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 95 $
18 septembre au 11 décembre
Relâche le 9 octobre

Venez apprendre les mouvements et les pas de base de la danse orientale. Les rythmes subtils de la musique et les mouvements traditionnels de cette danse contribuent à réduire le stress et à apporter le calme.

Matériel requis : vêtements confortables, ceinture de baladi optionnelle

16 ans et plus : lundi, 12 h 15 à 13 h 15

TAI-CHI INTERMÉDIAIRE

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
19 septembre au 5 décembre

Le cours s'adresse à ceux qui ont fait le cours de débutant ou connaissent déjà la forme lente. Le tai-chi style yang est un style très doux destiné à toutes les clientèles. Cette activité apporte l'équilibre entre le corps et l'esprit, tout en favorisant la concentration, la mémoire et la souplesse.

Matériel requis : vêtements amples et confortables, souliers plats.

15 ans et plus : mardi, 13 h 30 à 15 h

VOLLEYBALL LIBRE - INTERMÉDIAIRE

Gymnase Liberté-Jeunesse
12 semaines, 60 $
21 septembre au 7 décembre

Pratique du volleyball de manière libre. Les participants doivent avoir une base solide (service, réception de service et touche contrôlée). Seules les personnes inscrites à l'activité seront admises dans le gymnase.

Matériel requis : tenue sportive, espadrilles, ballon de volleyball

16 ans et plus : jeudi, 20 h à 22 h

YOGA AÎNÉS

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
22 septembre au 8 décembre 2017

Venez essayer ce cours de yoga spécialement adapté à la clientèle aînée. Les exercices sur chaise sont conçus afin que peu importe vos restrictions physiques, vous puissiez pratiquer cette activité qui favorise la concentration, la respiration et l'équilibre.

Matériel requis : tenue sportive et tapis de yoga

55 ans et plus : vendredi, 10 h 30 à 11 h 30

HATHA YOGA

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche 9 octobre**

Le Hatha yoga permet d'harmoniser le corps, la respiration et l'équilibre mental, d'assouplir et de fortifier le corps et l'esprit, en plus de contribuer à gérer son stress et son énergie et d'améliorer sa qualité de vie.

Matériel requis : tapis de yoga, tenue sportive

16 ans et plus : lundi, 20 h à 21 h

MÉDITATION

École des Grands-vents ou Pavillon de la Jeunesse
8 semaines, 65 $
3 octobre au 22 novembre

La méditation développe notre capacité à faire l'expérience de l'instant présent, peu importe ce qui arrive. Elle permet également à l'esprit de se libérer. Lorsque le mental se calme et que le brouillard se dissipe, cela permet de diminuer notre confusion. Ce cours vous offrira différents outils vous permettant de réduire l'état de stress ou d'anxiété. C'est une recherche du mieux-être global.

Matériel requis : vêtements chauds et confortables, couverture

16 ans et plus : mardi, 9 h à 10 h (Pavillon de la Jeunesse)

16 ans et plus : mercredi, 19 h 30 à 20 h 30 (école des Grands-Vents)

YOGA PILATES

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
21 septembre au 7 décembre

Il s'agit d'un mélange de yoga et de Pilates. La combinaison de ces deux disciplines vous permettra de travailler la souplesse, la force musculaire et la concentration.

Matériel requis : tapis de yoga, tenue sportive

16 ans et plus :
mercredi, 16 h 30 à 17 h 30
jeudi, 9 h 30 à 10 h 30

PILATES

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 75 $
22 septembre au 8 décembre 2017

La méthode Pilates se compose de séries de mouvements progressifs doux qui permettent d'allonger et de renforcer les muscles. Elle vise l'amélioration de la posture et de la tonicité tout en procurant une détente en profondeur.

Matériel requis : tapis yoga et tenue sportive

16 ans et plus :
vendredi, 9 h 30 à 10 h 30

ZUMBA® FITNESS

Gymnase des Grands-Vents
12 semaines, 80 $
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche lundi 9 octobre**

La Zumba® est une grande fête qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines. Notre professeure passionnée donnera le cours en y créant une ambiance énergique et dynamique.

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

15 ans et plus : lundi, 19 h à 20 h

ZUMBA® GOLD

Pavillon de la Jeunesse
12 semaines, 80 $
18 septembre au 11 décembre
*** Relâche lundi 9 octobre**

La Zumba® est une grande fête qui marie la danse et le conditionnement physique sur des rythmes et des chorégraphies inspirés des danses latines. Cours adapté pour diminuer les impacts au niveau des articulations. Routines amusantes et faciles à suivre, du plaisir garanti !

Matériel requis : tenue sportive et bouteille d'eau

55 ans et plus : lundi, 10 h à 11 h

55 ans et plus : jeudi, 13 h à 14 h

RÉGIE DE POLICE

LA RENTRÉE SANG BLESSÉ

À l'occasion de la rentrée scolaire, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes met en marche son plan d'action visant la sécurité en zone scolaire. Sous forme d'une démarche globale, ce programme a pour objectif de rappeler aux conducteurs les règles de conduite dans ces zones. Une approche personnalisée pour chacune des écoles permettra de sensibiliser les conducteurs à l'importance de circuler en toute sécurité, et ce, tant pour leurs propres enfants, que pour ceux des autres qui empruntent le chemin de l'école.

En collaboration avec le Groupe Renaud, la CSSMI et la commission scolaire SWLSB, un autobus scolaire circule en permanence avec un panneau publicitaire pour attirer l'attention de nos usagers de la route. «La Rentrée **SANG** Blessé» a pour but de faire réfléchir les usagers de la route dans nos zones scolaires. L'importance de respecter les limites de vitesse, d'obéir aux directives des brigadiers scolaires et d'être attentif aux enfants qui traversent les rues en courant : ce sont les conseils de base qui permettront une rentrée scolaire en toute sécurité, **SANG** blessé !

Christopher Harding Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
Régie de police du Lac des Deux-Montagnes
450 473-4686, poste 256
charding@rpldm.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

RAMONAGE

Avertisseur de monoxyde de carbone

Avant le début de la saison de chauffage, assurez-vous de faire ramoner votre cheminée. Si votre foyer est votre principale source de chauffage, il vous faudra prévoir plus d'un ramonage durant la saison. S'abstenir également de brûler toute autre matière qu'un combustible solide. Prenez note que le Service d'incendie ne mandate personne pour le ramonage de cheminée sur son territoire, il incombe au propriétaire de faire affaire avec une entreprise qualifiée.

Le travail d'un ramoneur qualifié devrait comprendre le ramonage de la cheminée, de l'appareil qui est raccordé à celle-ci (dans le cas du chauffage au bois) et le nettoyage de la base de la cheminée. Vous trouverez facilement une entreprise spécialisée ou en consultant sur le site de l'Association des professionnels du chauffage.

Nous désirons également vous rappeler que si vous avez un foyer (bois, granules, gaz) ou un garage attenant à la résidence, vous devez vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous téléphoner au 450 473-2730 ou consultez notre site Web au www.incendie-deux-montagnes-ste-marthe-sur-le-lac.com

L'ENTREPOSAGE DE FIN DE SAISON BBQ

On a l'habitude de remiser notre barbecue dans le cabanon ? Mauvaise idée ! On n'entrepose jamais la bouteille de propane à l'intérieur (ni maison, ni garage, ni cabanon). Elle doit rester dehors, été comme hiver. En laissant votre barbecue à l'extérieur et en le couvrant tout simplement d'une housse protectrice, vous évitez la condensation et ainsi prévenez la rouille sur celui-ci.

Les bouteilles de propane

- Toute bouteille de plus de 10 ans doit être remplacée.
- Si votre bonbonne est rouillée ou bosselée, remplacez-la.
- Ne jetez jamais une bonbonne de gaz aux déchets. Remettez-la au distributeur de bonbonne. Il saura quoi en faire.
- Toujours garder vos bonbonnes à l'extérieur, été comme hiver.

INSTALLATION DES PISCINES

L'installation d'une piscine requiert l'obtention d'un permis auprès du Service de l'urbanisme. Toute piscine doit respecter les normes suivantes :

- Elle doit être installée ou construite à une distance de 1,5 m (5 pi) de la ligne de la propriété, à 1 m (3 pi et 3 po) de tout bâtiment accessoire et à 2 m (6 pi et 6 po) du bâtiment principal. Pour un terrain formant un coin de rue, l'implantation en marge latérale — adjacente à la rue — est fixée à un minimum de 2 m (6 pi et 6 po) ;
- La distance minimale entre une plateforme de piscine et une limite de terrain est fixée à 1,5 m (5 pi) ;
- Toute piscine creusée ou hors terre dont la paroi extérieure est inférieure à 1,22 m (4 pi) doit être entourée d'une clôture d'une hauteur minimale de 1,22 m (4 pi) située à une distance minimale de 1,22 m (4 pi) de la piscine. De plus, un mur d'un bâtiment formant une partie d'une enceinte ne doit pas être pourvu d'ouvertures (porte ou fenêtre), afin d'éviter l'accès direct à la piscine.
- Toute clôture donnant accès à la piscine doit être munie d'un loquet de fermeture automatique.

Pour obtenir un permis, veuillez vous présenter au Service de l'urbanisme avec les documents suivants : un certificat de localisation, un plan de projet ainsi qu'une description détaillée des travaux.

Pour toute demande ou question, communiquez avec le Service de l'urbanisme par téléphone au 450 472-7310, poste 122 ou 212, ou par courriel à urbanisme@vsmsll.ca.

THERMOPOMPE / CHAUFFE-EAU ET FILTREUR

Dans la section 4.3 du règlement de zonage, une piscine ou un spa, incluant les appareils de filtration, doit être situé à plus de 1,5 m d'une ligne de terrain. Un chauffe-eau et une thermopompe doivent, quant à eux, être situés à plus de 2 m des lignes de propriété.

AUTORISATION D'ARROSAGE POUR LES NOUVELLES PELOUSES

Les autorisations pour les périodes d'arrosage diffèrent selon qu'il s'agit d'une nouvelle pelouse ou d'un nouvel aménagement. En effet, il est permis d'arroser tous les jours, entre 21 h et minuit pendant deux heures maximum, au moyen d'asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pendant 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques. Cette autorisation est sujette à l'obtention d'un permis gratuit délivré par le Service d'urbanisme.

Matinées mères-enfants Deux-Montagnes

Groupe de mamans qui se rencontre chaque vendredi matin de l'année pour une petite pause. Les mamans, accompagnées de leurs poupons, participent à une variété d'activités (brunch, bricolage, cuisine, causerie, activité sportive, conférence).

Au cours de l'été, le groupe fera la tournée des parcs de la MRC de Deux-Montagnes. Venez vous joindre à notre beau groupe de mamans pendant que vos enfants s'amuseront follement au parc sous notre supervision commune. Aucune inscription requise. La programmation est accessible sur notre page Facebook: www.facebook.com/MatineesME.

Pour de plus amples informations, nous contacter à matineesme@gmail.com ou au **www.facebook.com/MatineesME**.

CAAP

Le Comité d'aide alimentaire des Patriotes vous invite à visiter son tout nouveau site Web au **www.aidealimentaire.com**. À noter que l'organisme pour l'été sera fermé jusqu'au 6 août inclusivement. Merci et au plaisir!

Danse de l'amitié

C'est bientôt la rentrée et le retour à nos activités favorites, notamment nos cours de danse! Danse de l'amitié tient à vous inviter à sa Journée portes ouvertes qui aura lieu le lundi 28 août prochain, de 10 h à 14 h 30, au centre communautaire (note: en raison des travaux d'aménagement, il se pourrait que les cours se tiennent au Pavillon de la Jeunesse; surveillez les panneaux électroniques de la Ville). À cette occasion, vous pourrez vous inscrire à une nouvelle session de 12 cours prodigués par Diane Degré, diplômée de l'Association professionnelle de danse en ligne. Assurez-vous d'avoir votre carte du citoyen valide pour vous inscrire!

La session, qui débutera le 11 septembre, est au coût de 50$. Elle comprend, pour les débutants, une «pratique» (de 9 h à 9 h 45) avant chaque cours (de 10 h à 11 h 30). Les cours intermédiaires se dérouleront quant à eux de 12 h 45 à 15 h, et de 19 h à 21 h (incluant 30 minutes de «pratique» pour ces deux plages horaires).

Enfin, des soirées de «pratiques» auront lieu les samedis 23 septembre, 28 octobre et 18 novembre prochains (les thèmes seront communiqués aux participants et sur les panneaux électroniques). Le coût de participation à ces soirées est de 10$ et tous sont les bienvenus!

Pour plus d'information:
Jean-Claude Lecours (450 473-8247) ou Louise Damico (450 623-0241).

Cercle de Fermières

L'été, nous travaillons un peu moins à nos projets artisanaux, mais ils sont dans notre esprit, dès que l'occasion se présente nous nous faisons un plaisir de retourner à nos créations. Et cette année au Cercle de Fermières, les créations et les projets seront très nombreux, comme l'initiation à la broderie suisse, au crochet tunisien et au tissage demi-damassé. Nous ferons également des sacs élégants et pratiques, des cartes personnalisées avec différentes techniques, la courtepointe, des petits projets couture qui permettent de se familiariser avec la machine à coudre et bien sûr le tricot et le crochet, les bas, les mitaines, les ensembles pour bébés, de même que la réalisation de projets proposés par les membres.

Nous sommes un petit groupe, mais avons beaucoup de plaisir à créer ensemble. L'amitié, le partage et l'empathie font partie intégrante de notre façon d'être. Entrez dans notre cercle, nous vous attendons avec chaleur et simplicité!

Nous reprendrons nos activités en septembre, mais vous pourrez nous rencontrer et en profiter pour vous joindre à nous lors de la Fête de la famille le 13 août prochain.

Moyennant un coût d'inscription annuel de 25$, vous recevrez la revue *l'Actuelle* et bénéficierez des ateliers gratuitement. Les rencontres ont lieu les lundis et mercredis de 13 h à 15 h, et de 18 h 30 à 21 h au centre communautaire.

Bon été et au grand plaisir de vous rencontrer!

Renseignements:
Rose Marie Oudin, 450 598 6045.

Danse en coeur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain! Danse en cœur a du nouveau pour vous cette année, avec la collaboration de Lyne Lefebvre et son équipe, les frais pour 12 cours pour la prochaine session seront seulement de 60$! Soyez les bienvenus dans nos cours, à nos soirées et nos soupers de fin de session. Nous saurons vous motiver pour être plus actifs et contribuer ainsi à une meilleure santé globale. Nous vous attendons en très grand nombre!

Les cours réguliers reprennent le 6 septembre avec une porte ouverte pour les inscriptions. En septembre, les cours auront lieu les mercredis 13, 20 et 27. En ocxtobre, les cours auront lieu les mercredis 4, 11, 18 et 25.

Joignez-vous à nous pour vivre des moments mémorables!

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Francine Turcotte, au 450 623-0786 ou Colette Le compte, au 450 491-5774. Vous pouvez également nous faire parvenir un courriel à danseencoeur@videotron.ca.

Site Web: www.danseencoeur.ca.
Merci à l'avance de votre collaboration.

Carrefour péri-naissance et familial

Services en périnatalité et pour la petite-enfance

Ateliers d'éveil pour bébés • Ateliers culinaires • Ateliers parent/enfant • Ateliers préscolaires • Bazar (réception et vente de dons) • Café-Rencontre (conférences) • Club des nouvelles mamans (et papa!) • Club des mamans tricoteuses • Conférence-atelier 1ers soins pour poupon •Cours de portage (écharpe tissée) • Cours prénataux • Relevailles (aide à domicile après l'accouchement 0-2 ans) • Yoga (pré/postnatal) Et bien plus!

Halte-garderie communautaire «Petits pas» Camp de jour 4-7 ans

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (demi-journées ou journées complètes).

Informations et coûts:
509, chemin de la Grande-Côte,
Saint-Eustache
450 472-2555 ou
www.carrefourperinaissance.org
Suivez-nous sur Facebook @PeriNaissance

Association de hockey mineur du Lac des Deux-Montagnes

INSCRIPTIONS SAISON 2017-2018
résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

DU 7 AU 11 AOÛT EN LIGNE OU AU SERVICE DES LOISIRS

COÛT DE BASE:

PRÉ-NOVICE 175
NOVICE À MIDGET 225$

Des frais de 400$ seront chargés à les joueurs AA-BB. La date limite pour le paiement est le 1er octobre pour le Pee Wee, Bantam & Midget et le 15 octobre pour l'Atome.

99, rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) JON 1P0, 450-472-7310 P145

Inscriptions en ligne directement sur le site Web www.ahmldm.com.

Club de pétanque fleur de l'âge

Si vous vous ennuyez et avez envie de rencontrer de nouvelles personnes tout en vous amusant, venez nous rencontrer le jeudi de 13 h à 15 h 30 au centre communautaire pour jouer avec nous à la pétanque à l'intérieur!

Plaisir assuré!

Pour information:

Roger Brunet, président 450 473-2492
Colette Brunet 514 297-4693
Jacques Richer 450 623-7988

POUR NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Cabinet de la mairesse .....poste 144
Direction générale .....poste 144
Service du greffe .....poste 120
Service des communications
et relations avec les citoyens .....poste 109
Service de l'urbanisme .....poste 120
Service des taxes .....poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
Service des loisirs et
de la vie communautaire .....poste 145
Service des arts et de la culture ...poste 145

GARAGE MUNICIPAL
Service des travaux publics et
de l'entretien du territoire
Service du génie et d'aménagement
du territoire
2960, boulevard des Promenades
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone 450 472-7310
.....poste 111

POLICE RÉGIONALE.....450 473-4686
SERVICE DES INCENDIES.....450 473-2730
URGENCES.....911

Responsable du bulletin : Me Sonia Paulus, mairesse
Mise en page et infographie :
Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, au moins six fois par année, dans tous les foyers marthelacquois.

PROCHAINE PARUTION : OCTOBRE 2017
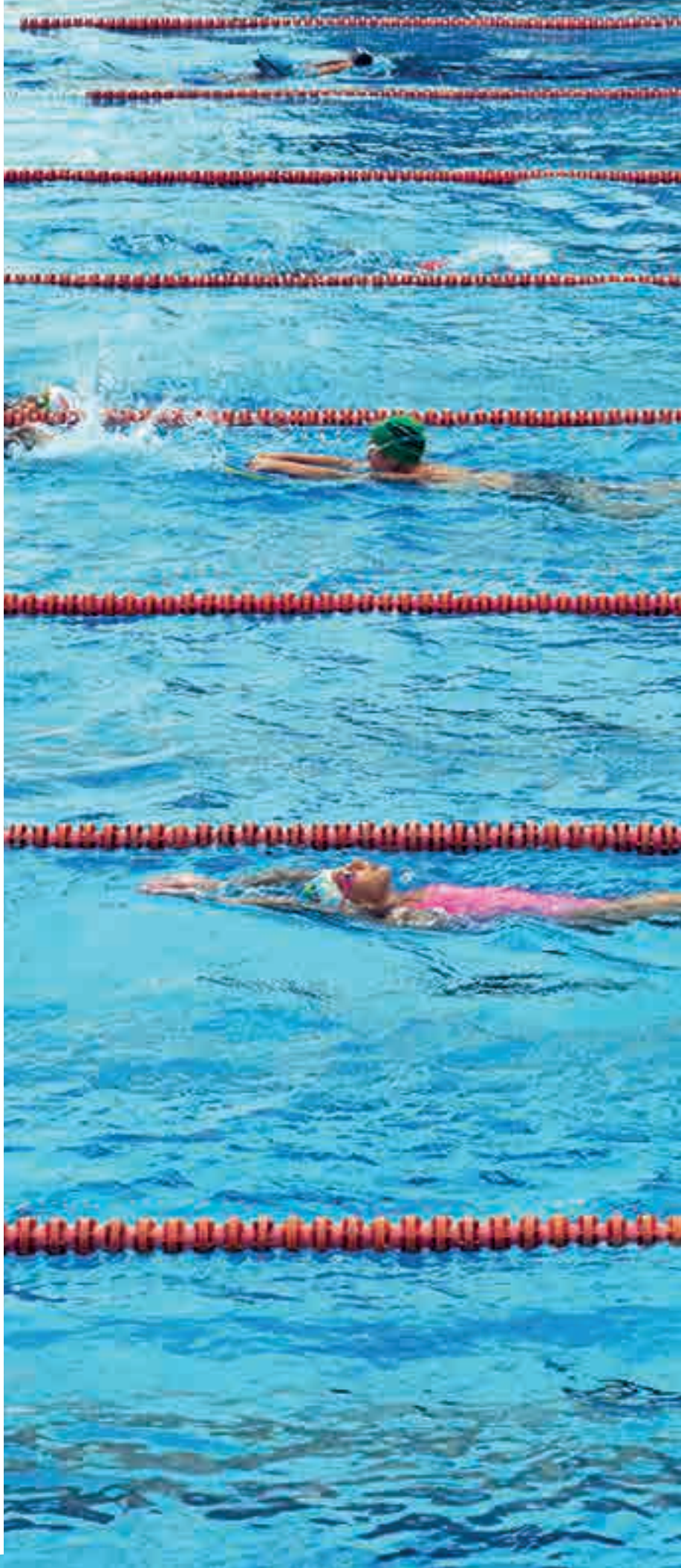
Information
Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
3000, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0